

communiqué de presse

VALEUR AJOUTÉE : LES BRANCHES PHARES DE L'ÉCONOMIE GENEVOISE

Dans l'*industrie genevoise*, la valeur ajoutée (valeur nette des biens et services produits par les entreprises) peut être estimée à 2,5 milliards de francs en 1985. Les branches principales sont : l'horlogerie-bijouterie (708 millions de francs), la chimie (355 millions), la construction électrique et électronique (319 millions), la construction de machines (240 millions) et les arts graphiques (222 millions). Ces données ont pu être établies sur la base du relevé partiel des résultats comptables, qui est un volet du recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 1985).

Dans plusieurs des branches industrielles, la valeur ajoutée per capita (par personne occupée) des entreprises genevoises se révèle sensiblement supérieure à celle de la moyenne des entreprises suisses : l'horlogerie-bijouterie, la métallurgie et la construction électrique et électronique se distinguent tout particulièrement dans ce domaine. Sur le plan purement cantonal, l'horlogerie-bijouterie et la chimie se caractérisent par des valeurs ajoutées per capita élevées (respectivement 166 000 fr. et 119 000 fr. en 1985).

Pour le *secteur tertiaire*, la source statistique utilisée ici (le relevé partiel des résultats comptables 1985) ne couvre malheureusement pas toutes les branches. Manquent notamment les informations sur le secteur bancaire, les assurances, les administrations publiques. Ces "trous statistiques" sont compensés à l'échelon fédéral par des données provenant d'autres sources, mais ces données-ci ne sont pas régionalisées.

Parmi les poids lourds en termes de valeur ajoutée, citons : le commerce de gros (2,5 milliards de francs, autant que l'industrie dans son entier!), les services commerciaux (bureaux d'avocats, d'architectes, d'experts-comptables, etc. : 1,8 milliard), le commerce de détail (1,2 milliard) et l'hôtellerie-restauration (714 millions).

La valeur ajoutée per capita est élevée dans la location de biens mobiliers (192 000 fr. en 1985), le commerce de gros (188 000 fr.), les services commerciaux (125 000 fr.) et la recherche et le développement (105 000 fr.). Elle est la plus faible dans les services personnels (salons de coiffure, teintureries, etc. : 49 000 fr.), l'hôtellerie-restauration (51 000 fr.) et le commerce de détail (56 000 fr.).

Ces informations sont tirées de la dernière publication du SCS, consacrée à la valeur de la production dans le canton en 1985. Cette étude présente les données du relevé partiel des résultats comptables du RFE 1985. C'est la première fois que des données de ce type sont régionalisées, diffusées et commentées.

1. Recensement fédéral des entreprises 1985, 8. Valeur de la production dans le canton de Genève, estimations par branche économique, Aspects statistiques N° 77, Genève, octobre 1990.

